

Les Centres Départementaux et Interdépartementaux de Gestion co-organisent pour l'ensemble du territoire national

LE CONCOURS DE PROFESSEUR TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CLASSE NORMALE SESSION 2027

SPÉCIALITÉ MUSIQUE

DISCIPLINES : ÉCRITURE MUSICALE, CULTURE MUSICALE ET MUSIQUE ANCIENNE (TOUS INSTRUMENTS)

FILIÈRE CULTURELLE – CATÉGORIE A

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Épreuve d'admissibilité	Épreuves d'admission
Du mardi 15 septembre au mercredi 21 octobre 2026	Jeudi 29 octobre 2026	CONCOURS INTERNE Examen des dossiers À compter du mercredi 17 février 2027 Au CIG Petite Couronne	CONCOURS EXTERNE Épreuves orales À compter du lundi 22 mars 2027 Au CIG Petite Couronne CONCOURS INTERNE Épreuves pédagogiques À partir d'avril 2027 Aux CRR d'Aubervilliers-La Courneuve et Boulogne- Billancourt Épreuves orales À compter du lundi 7 juin 2027 Au CIG Petite Couronne

- Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr. Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.
- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. **En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 29 octobre 2026, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**
- Le CIG Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats.
- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **lundi 16 novembre 2026**.

Contact : concours@cig929394.fr

Nombre de postes ouverts pour le CIG Petite couronne fixé à **30** répartis comme suit :

Spécialité	Disciplines	Externe	Interne	Total
Musique	Écriture musicale	4	1	5
	Culture musicale	4	1	5
	Musique ancienne (tous instruments)	16	4	20
Total		24	6	30

Conditions d'inscription

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVES

Ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des conservatoires classés par l'État.

CONCOURS INTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVES

Ouvert aux assistants d'enseignement artistique justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 3 ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Ils doivent également justifier être en activité le jour de la clôture des inscriptions.

Les candidats devront justifier avoir suivi la formation spécifique correspondant à l'un des diplômes exigés pour l'accès au concours externe d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe ou obtenu principalement l'un de ces diplômes :

- Pour la spécialité musique : diplôme d'État de professeur d'enseignement de musique, ou Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)
- Spécialité danse : diplôme d'État de professeur de danse ou l'un des diplômes ou autorisations mentionnés à l'article 3 du décret n°2012-437 du 29 mars 2012